

623

EDITION GERMINAL

## DE LA NÉCESSITÉ

- 1<sup>o</sup> d'avoir une armée coûteuse !
- 2<sup>o</sup> de payer follement le roi et les princes !
- 3<sup>o</sup> de doubler le budget de la gendarmerie !

ET SURTOUT

- 4<sup>o</sup> de savoir comment ont agi à la Chambre les députés de Waremme

*Pour bien voter, il faut savoir.*



GAND

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « VOLKSDRUKKERIJ », RUE HAUTPORT, 29

1904

W. Veltman  
In de Antwerpse

## CHAPITRE I

### La Gloire des Armes

A chaque fois, que par torrents  
Notre sang coule sur le monde,  
C'est toujours pour quelques tyraïns  
Que cette rosée est féconde.

P. DUPONT.

Voilà plus de 1900 ans que Jésus-Christ vint dire aux hommes : *Tu ne tueras pas.* Et nous sommes encore à nous demander quand enfin les peuples finiront par comprendre la grandeur de cette parole. L'église de Rome, qui prétend continuer la religion du Christ, a atteint à un moment donné une puissance extraordinaire. Ce fut au moyen-âge et jamais l'Europe ne connut autant de guerres et de luttes sanglantes. Les évêques eux-mêmes, marchaient à la tête des armées. Que devenaient dans tout cela les préceptes du Christ?

Nous avons été élevés, nous aussi, dans l'admiration des grands généraux. Dans nos écoles, on nous a appris à glorifier Napoléon, Charles-Quint, etc. On a oublié de nous raconter les milliers et les milliers de victimes que firent leurs guerres; on a oublié de montrer les épidémies, les famines, les pestes incalculables qu'amenèrent les luttes du temps passé. Aujourd'hui encore, on implore le Dieu des armées et tous les pays, gouvernés par des croyants ou des capitalistes, accumulent les armées, dépensent des sommes folles pour le militarisme, ruinent les peuples et les conduisent à la boucherie, comme la Russie et le Japon.

Toujours, pour décrire les guerres on s'arrange de façon à ne pas demander l'avis des peuples qui partout ne doivent désirer que la paix, le travail, la liberté. *On fait la guerre en faveur d'un roi, d'un clan, d'une classe de capitalistes.* Le peuple paie, travaille pour produire les impôts, envoie ses enfants mourir sur les champs de bataille, n'a rien à y redire et se laisse faire. Le peuple est encore souvent un grand enfant, mais un temps viendra où il comprendra la stupidité de tout cela et alors il crierà halte en imposant sa volonté. Déjà aujourd'hui, s'il avait le Suffrage universel, il empêcherait bien des folies de se commettre.

AMSAB-Bibliotheek

MAD/451.14

## Pourquoi fait-on la guerre ?

Un économiste libéral, Paul Leroy-Beaulieu, a recherché combien il y avait eu de guerres depuis l'an 1000 et quels en furent les motifs. Il a trouvé que 44 guerres eurent lieu pour opérer un agrandissement de territoire (c'est-à-dire un vol); 22 eurent pour objet d'obliger des pays entiers à payer au vainqueur des impôts (nouveau vol); 14 ne furent que des revanches (comme c'est beau de guérir le mal par le mal); 8 portèrent sur des questions d'honneur (quel honneur et de qui ?); 6 résultèrent de contestations de territoires (il s'agissait donc de savoir qui serait le voleur); 41 furent provoquées par des princes qui voulaient une couronne; 30 eurent pour but d'aider un allié; 23 durent décider à qui, de deux princes, appartiendrait la prédominance sur d'autres régions voisines; 5 provinrent de querelles commerciales; 55 furent des guerres civiles; 28 des guerres de religion (on se battait pour imposer aux autres une certaine façon de penser et de croire, comme si cela était possible, sincèrement).

En tout donc 286 guerres, dont quelques unes durèrent des 30 et des cent ans. Toutes ruinaient les peuples, dévastaient les contrées, jetaient partout la désolation et la mort. *Ceux qui admirent ces choses-là sont pire que des bêtes féroces.*

C'est la même chose de nos jours. Les anglais font la guerre au transvaal pour permettre à quelques capitalistes d'y aller plus facilement exploiter les mines d'or et de diamants. Qu'en retire le peuple? Rien. Les Français conquièrent Madagascar et le Tonkin, pour permettre à quelques gros d'y faire le commerce et d'y exploiter les pauvres indigènes. Les Belges vont au Congo, voler l'ivoire et le caoutchouc aux noirs, forcer ceux-ci à travailler et à leur donner la richesse. Quelques uns en profitent; qu'en retire le Peuple? Les Russes veulent la Mandchourie, pour avoir l'occasion de faire gagner des sommes considérables à quelques individus engagés dans les mines, les entreprises, etc.

Il s'agit pour les gouvernements de trouver des moyens d'amasser rapidement et sans travail, beaucoup de richesses.

*Et les peuples, trop peu clairvoyants, laissent faire et... paient et... meurent. Vive la gloire!*

## Que coûtent donc les armées?

Des sommes considérables. Voici à combien monte le budget des dépenses régulières chaque année dans les divers pays :

France	975 millions	Allemagne	940 millions
Russie	1200 »	Angleterre	850 »
Italie	500 »	Suisse	30 »
Belgique	60 »		

Et l'on prétend qui nous vivons dans un siècle de lumière et de progrès.

En Belgique spécialement, nous commettons des bêtises grosses comme des cathédrales en entretenant une armée aussi coûteuse. **La Suisse possède plus de soldats que nous et ne dépense pas la moitié de la Belgique.** Notre pays est neutre; il ne peut prendre part à des guerres; nous devons simplement avoir une armée défensive.

Nous avons écrit plus haut qu'en Belgique nous dépensons 60 millions par an pour l'armée. En réalité nous dépensons beaucoup plus. Il faudrait y ajouter les frais du tirage au sort, de la garde civique, la rémunération des miliciens et les traitements des volontaires par suite de la nouvelle loi. Enfin il ne faut pas oublier que nous avons construit, il y a quelque 15 ans, pour plus de **100 millions de forts le long de la Meuse.** Pour cela on a dû emprunter de l'argent et il faut en payer l'intérêt, plusieurs millions par an. Vous voyez où nous allons.

Regardez ce petit tableau, dressé avec les chiffres de l'armée 1904 (prévisions).

DÉPENSES POUR L'ARMÉE (1904) :

Dépenses portées au budget	55 millions 348 mille fr.
Garde civique	686 " "
Frais de milice	155 " "
Aumoniers militaires	50 " "
Avocats du ministère	17 " "
Indemnités des miliciens et des volontaires	14 " 031 " "

Total plus de 70 millions 287 mille fr.

Soit donc **plus de septante millions par an.**

Et nous n'avons pas pu compter les intérêts des emprunts contractés pour payer les forteresses. Avouez que ce n'est pas mal pour un petit pays!

**Mais s'il faut une armée ?**

Toutefois, dans un pays comme le nôtre il faut cependant une armée, diront certaines personnes bien intentionnées, nous devons savoir nous défendre à l'occasion. Très bien, admettons cela et tirons-en les conclusion.

Comme il ne s'agit donc pas de faire des conquêtes, mettons-nous au moins de frais possible en état de défendre le pays. Mais qui devra accomplir ce devoir? La réponse est aisée : puisque la Belgique est notre patrie à tous, **tous nous devons faire notre devoir à l'heure du danger.** Cela paraît logique, indiscutable. Est-ce ainsi que cela se fait? Chacun sait très bien que non.

Dans le temps on a beaucoup fait de propagande contre le tirage au sort et le remplacement. Le hasard — une stupidité odieuse — désigne ceux qui devront se dévouer et se sacrifier. Et ceux qui sont riches peuvent se racheter. **Les socialistes sont adversaires du tirage au sort et du remplacement.** Les libéraux ne veulent pas de remplacement mais quand ils étaient au pouvoir ils l'ont maintenu, et beaucoup d'entre eux, veulent encore le tirage au sort. Le peuple ne peut avoir confiance en eux.

En 1900, le citoyen Furnémont interpella le gouvernement pour lui demander quand il se déciderait à changer notre odieux régime militaire. Ce fut un grand débat. Quand on vota pour un ordre du jour présenté d'accord entre libéraux, radicaux et socialistes, tous les cléricaux votèrent contre, **y compris M. Pitsaer, député de Waremme,** esclave du gouvernement.

Peu après, on doit voter comme chaque année le contingent. Le ministre fut sur le point d'être battu. **Il fut sauvé par 7 ou 8 députés libéraux.** Tous ces gens là, au fond, s'entendent pour ligotter le peuple et ce qu'il leur faut c'est une armée pour dompter la classe ouvrière quand elle crie un peu trop fort pour réclamer un de ses droits, comme le suffrage universel par exemple. Alors on massacre les pauvres gens, et... les bourgeois sont de nouveau tranquilles. M. Pitsaer vote naturellement chaque année le contingent, M. Pitsaer n'a jamais une idée à lui, il se contente d'obéir à ses maîtres. Ce n'est jamais lui qui ira dire à Bruxelles ce que pense le peuple de Hesbaye.

**Une nouvelle loi militaire**

Le gouvernement ayant été assez bien secoué, même par ses amis — pas par M. Pitsaer, savez-vous — voulut de nouveau avoir l'air de faire quelque chose et présenta un projet de loi modifiant le régime militaire.

**En résumé ce projet réduisait le temps de service, instituait une armée de volontaires, qui allait coûter bien cher et maintenait le tirage au sort et l'odieux remplacement.** Comme avant, les pauvres seuls seraient soldats et iraient former une armée qu'on essayerait de dresser contre les ouvriers, le fils devant, dans les grèves par exemple, tirer sur ses frères ou sur ses parents. C'est ainsi que va le monde et le peuple, naïf, se laisse faire.

Au cours de la discussion de la nouvelle loi, on présenta, du côté socialiste ou radical, des amendements favorables au peuple et à tous. Nous allons en examiner

quelques uns et voir comment ont voté nos députés, MM. Pitsaer et Gouters.

**Suppression du remplacement.** — A l'art 1, le compagnon Bertrand dépose un amendement abolissant le remplacement. Cette proposition est rejetée par 83 non contre 64 oui. (Annales parlem. 1901, page 73.)

M. Pitsaer a voté **non**; Ch. Gouters a voté **oui**.

**Suppression du tirage au sort.** — A l'art 1, G. Lorand propose d'abolir le tirage au sort et de proclamer qu'en cas de danger tous les citoyens doivent concourir à la défense du territoire. Cette proposition est rejetée par 90 non contre 58 oui. (Annales parlem., pages 73 et 83.)

M. Pitsaer vote **contre**. Ch. Gouters vote **oui**.

**Les trois catégories de miliciens.** — A l'art. 6, puisqu'on a décidé le maintien du tirage au sort, le compagnon Bertrand propose que les jeunes gens seront divisés en 3 catégories : 1<sup>o</sup> ceux dont le père a **trois voix** aux élections; 2<sup>o</sup> ceux dont le père a **deux voix**; 3<sup>o</sup> ceux dont le père a **une voix**. Chaque catégorie devra fournir le **tiers des soldats**. Cet amendement fut rejeté par 95 non contre 41 oui. (An. parl. p. 86.)

M. Pitsaer a répondu **non**. Ch. Gouters a voté **oui**.

Nos cléricaux veulent bien essayer d'être le plus fort possible, même en fraudant, pour aller voter, mais quand il s'agit de porter le sac, ils n'y sont plus.

**Les six mois de service.** — A l'art. 85, G. Lorand propose que tout soldat ayant fait six mois de service, aura le droit de subir un examen; s'il est reconnu capable, il sera libéré et ne rentrera plus que pour un mois, au cours des 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années.

Cela fut rejeté par 73 non contre 39 oui. Pitsaer ne prit pas part au vote.

Ch. Gouters a voté **oui**.

**Le service de dix mois.** — L'amendement Lorand étant rejeté, le compagnon Defnet propose d'incorporer l'infanterie, les carabiniers et les grenadiers pendant dix mois; l'artillerie des forts et les corps spéciaux pendant douze mois; la cavalerie, l'artillerie montée, etc.,

pendant seize mois; le gouvernement ayant même le droit de réduire peu à peu ces termes.

Cet amendement est rejeté par 69 non contre 32 oui (Ann. parl. pages 127 et 183).

M. Pitsaer vote **non**. Ch. Gouters vote **oui**.

**Deux congés de six semaines.** — A l'art. 85, le compagnon Delporte propose d'accorder chaque année six semaines de congé, ceux qui n'en profiteront pas seront d'autant plus vite libérés.

Rejeté par 76 non contre 43 oui (Ann. parl. p. 185), M. Pitsaer vote **non**. Ch. Gouters vote **oui**.

**Les voyages gratuits.** — A l'art. 89, Bertrand propose d'accorder une journée de solde aux permissionnaires se présentant à la revue annuelle et le cas échéant, de leur accorder le transport gratuit sur les chemins de fer.

Rejeté par 63 non contre 58 oui (Ann. parl. p. 191). M. Pitsaer vote **non**, Ch. Gouters vote **oui**.

**Première conclusion.** — Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet. La nouvelle loi qui nous coûte des millions et qui ne nous accorde quasi rien fut votée par 74 voix catholiques contre 42. **M. Pitsaer a voté tout ce que voulait le gouvernement. Ch. Gouters a été fidèle à ses engagements**, tous ses votes sont favorables à la classe ouvrière; ayant lui-même été soldat et caporal au génie, il connaît les choses de l'armée et ses votes n'en ont que plus de valeur. Les électeurs peuvent avoir confiance en lui, ses actes sont là.

## CHAPITRE II

### Une belle Famille

La famille royale est au-dessus de toutes les familles.

(Paroles de M. WOESTE à la Chambre.)

Les rois sont ici-bas, d'après l'ancienne théorie, les représentants du bon Dieu. Eh bien, par le temps qui

court, il faut croire que les rois n'obéissent guère à leur maître, car ce n'est un mystère pour personne qu'il se conduisent presque tous de scandaleuse façon et le bon Dieu ferait bien de les révoquer.

Nous autres, en Belgique, sous ce rapport, nous avons une chance extraordinaire; nous possédons le **phénix des rois**, sa majesté Léopold II. Aussi, M. Woeste avait bien raison de dire à la Chambre que la famille royale est au-dessus de toutes les autres familles. Jamais, en effet, aucune famille belge ne parviendra aussi haut, s'il s'agit de montrer la désunion, les querelles, les procès, etc.

Durant le vivant de la reine, celle-ci vivait à Spa, le roi à Ostende ou à Paris ou à Nice. Quand la reine rentrait à Bruxelles, le roi partait. Quand le roi revenait, la reine fuyait. La reine fut longtemps malade et termina ses jours seule, abandonnée de tous les siens, à Spa. Sa fille Louise avait épousé un prince allemand qui la battait et qui buvait; elle fut et est encore enfermée soi-disant comme folle. Jamais le roi ne va la voir. La princesse Stéphanie avait épousé le futur empereur d'Autriche, qui fut un jour trouvé mort avec sa maîtresse. La pauvre princesse, quatre ou cinq ans après, se remaria, avec le comte Lonyay. Le roi Léopold fut furieux de ce mariage qu'il appelait une déchéance, et bannit sa fille qui ne put venir soigner sa mère. La princesse Clémentine se balladait avec son père.

**Voilà certes une famille de tout premier ordre et d'un bel exemple pour tous.**

La reine mourut; la princesse Stéphanie accourut voir sa mère; le roi, revenu à Spa, chassa sa fille du cadavre de sa mère. Le monde entier flétrit cette action abominable. Le roi des belges s'en moqua. **Vraiment voilà un père de famille modèle.**

Aujourd'hui le vieux monarque vlt galant et veut déshériter ses enfants. Il refuse de payer les notes des fournisseurs de la princesse Louise. Il ne donne plus de pension à la princesse Stéphanie. Il ne veut pas que

la moitié de la fortune acquise pendant son mariage, la part de la reine, puisse retourner à ses enfants et actuellement il se laisse assigner devant le tribunal de Bruxelles. Des grands avocats, comme Paul Janson, républicain, et Ninauve, catholique, plaident contre lui. Il est la cause d'un scandale sans précédent. Et il continue à s'en moquer. Peut-être nous considère-t-il comme étant tous capables d'en faire autant que lui et de l'absoudre, ou bien croit-il que nous sommes trop bêtés pour juger ses actes?

Mais chose drôle, devant tous ces actes qui crient vengeance au ciel, que la religion blâme avec sévérité, nous voyons les cléricaux et les vieux libéraux se taire et continuer à flatter le vieux monarque sans cœur. C'est à qui lui fera le plus de flatteries. On lui permet tout, on lui donne de l'argent pour son Congo, on lui vote de plantureux traitements, les archevêques et les évêques le bénissent, tout le monde est à plat ventre devant lui. Et tout cela pour les places, les titres, les décos et pour pouvoir gouverner à l'aise et exploiter le peuple.

Quand donc celui-ci sifflera-t-il la triste comédie et rejettéra-t-il cette pourriture bourgeoise et capitaliste?

### La richesse au plus digne

Vous entendez parfois des bourgeois dire : **Travaillez, soyez économe, la richesse est le fruit du travail.**

C'est sans doute à cause de son travail que le prince Albert, colonel à 28 ans alors que les meilleurs officiers le sont rarement à 50, a obtenu en 1900, des chambres, un magnifique palais aménagé à l'ancien Observatoire de Bruxelles. M. Pitsaer a voté oui pour faire ce cadeau. M. Pitsaer estime que Bébert avait bien gagné cela. Si M. Pitsaer voulait se montrer aussi généreux pour ses propres ouvriers !

**Chaque année le Comte de Flandre touche 200,000 fr. ;** M. Pitsaer vote chaque fois ce gros

cadeau. Et que fait le Comte de Flandre ? On n'en sait rien ! Mais c'est le frère du roi et cela suffit. On dit bien que c'est l'homme le plus riche de Belgique et le plus avare, mais n'importe, il empêche avec satisfaction nos 200,000 fr. Proposez une petite augmentation pour les piocheurs du chemin de fer et vous serez bien reçus. M. Pitsaer votera contre, ou plus malin, il ne sera pas là.

Enfin, et c'est le bouquet, **le roi touche chaque année 3 millions 300 mille francs**. Voilà certes un gaillard qui se fait payer cher ses scandales. Et il se fiche de la Belgique comme de Collin-Tampon. Il est toujours à droite et à gauche. Son Congo, ses actions de sociétés au Congo et en Chine, ses petites parties fines le préoccupent bien davantage.

3 millions 300 mille francs, **cela fait 10 mille fr. par jour**. Chacun après cela doit comprendre que la propriété est le fruit du travail. Et nous autres, bonnes bêtes, nous nous laissons faire. 3 millions par an, **cela fait fr. 0,50 par habitant**. Supposez qu'un individu dont la conduite est blâmée par tout le monde vienne vous prendre chaque année, dans votre ménage, autant de fois un demi franc qu'il y a de personnes. Que feriez-vous ? Vous le flanqueriez à la porte et vous feriez bien.

Pour le roi au contraire, on s'aplatit. Et vive le roi ! Sa famille est au-dessus de la vôtre, vous dit-on ! Comprenez-vous cela ?

Et s'il n'y a pas d'argent pour faire de bons salaires aux ouvriers et pour donner de bonnes pensions aux pauvres vieux, taisez-vous et souffrez ; le roi touchera 3 millions ! Du moment qu'il l'a bon, vous devez l'avoir bon. **Et M. Pitsaer vote cela et en votre nom !**

### CHAPITRE III

## Le plus beau budget

J'aime les gendarmes !  
(Toujours de M. WOESTE.)

Il est des constatations curieuses à faire, sous le gouvernement catholique, sous la domination du

clergé, on voit sans cesse grandir le nombre des criminels, surtout dans la partie flamande du pays où il y a beaucoup plus de condamnations proportionnellement que dans les régions industrielles. Les statistiques le prouvent. La morale des curés ne sert donc à rien, puisque c'est là où ils dominent le plus que l'on se conduit le plus mal. La vérité est que cela provient de la misère plus grande qui y règne ; on gagne beaucoup moins, on travaille comme des bêtes de somme, on est à peine nourri, on n'a aucune liberté, et alors on devient méchant, mauvais, faux et coupable, c'est logique. **Le meilleur moyen de faire disparaître les crimes, les méfaits, serait de faire des lois capables d'assurer à chacun son pain quotidien.**

Au lieu de cela les cléricaux, refusant de faire des lois ouvrières vraiment utiles, augmentent sans cesse le nombre des gendarmes. Cela n'arrête pas du tout la misère, mais on est sûr de pouvoir en tous cas empêcher les pauvres de réclamer leur droit ; c'est le principal. Quand ils réclameront du pain, les bons gendarmes leur enverront du plomb. La chose s'est vue un peu partout et se verra encore.

Certes, parmi les gendarmes, il y a de braves gens. Pourquoi pas ? Mais le milieu et l'éducation les transforment peu à peu et beaucoup deviennent des êtres sans cœur. Le gouvernement leur fait du reste la vie belle : de bons logements, de bons traitements, peu de besogne et beaucoup de pouvoir. Pour beaucoup de gens qui ont peur du travail cela est beaucoup.

Un gendarme gagne de 1110 fr. à 1460 fr., plus donc que bien des maîtres d'école. Un brigadier, de 1320 à 1540 fr. Un maréchal des logis de 1620 à 1970 fr. Cela vaut la peine et on est mieux qu'à travailler 12 heures par jour aux champs pour 1 fr. 50 ou 2 fr., n'est-il pas vrai ?

## Le passe-temps des gendarmes

Et que font-ils pour cet argent ? A la campagne, nous les voyons se ballader de village à village, dressant des

procès-verbaux aux cultivateurs qui n'enlèvent pas les chenilles, à ceux qui, rentrant un peu plus tard le soir n'ont pas eu le temps d'allumer une lanterne, au malheureux qui a oublié sa plaque de bicyclette, à celui qui en temps de neige ne met pas des grelots à son cheval, etc. etc. Grave et importante besogne !

Parfois aussi, nous les voyons trainer vers les Justice de paix de pauvres vagabonds que la crise industrielle oblige au chômage et qui vont mendier honteusement, le long des grand'routes. Et cette besogne là non plus n'est pas bien difficile pour nos pandores, ni bien.... belle !

Enfin, c'est le motif pour lequel le gouvernement clérical les aime tant, s'il survient une grève chez les mineurs dont les patrons rapaces veulent diminuer les salaires, s'il y a des réunions publiques pour réclamer un droit égal pour tous, comme le suffrage universel, alors, oh alors, **les gendarmes commencent une sainte besogne**. Ils répriment les... troubles. Il arrive que pour cela ils tirent dans le tas. Et l'on vit dans certaines régions des vieillards, des enfants, des femmes et des fillettes, absolument innocentes, fauchées par les balles comme les épis au mois d'août.

C'est une lugubre histoire dont frémit chaque fois la classe ouvrière toute entière. Et l'éducation de nos gendarmes est poussée tellement de travers qu'on en vit un l'an dernier, à Piétrebais en Brabant, à l'occasion du carnaval, tuer raide, dans un café, un jeune homme qui ne lui faisait rien. Toute la commune fut tellement indignée qu'on massacra le gendarme sur place. Et son collègue Henraid pour n'avoir pas approuvé ses actes a été rétrogradé, quoiqu'ayant 20 ans de bons services.

**Ce que veut le gouvernement, ce sont des gendarmes brutaux, capables de dompter la population.**

Aussi, le budget de la gendarmerie ne fait que croître et embellir. Voici quelques chiffres. On a dépensé pour les gendarmes :

En 1895 . . . .	4 millions 300 mille 000	fr.
» 1899 . . . .	5 " 161 " 090 "	"
» 1900 . . . .	7 " 194 " 563 "	"
» 1901 . . . .	7 " 355 " 862 "	"
» 1902 . . . .	7 " 914 " 210 "	"
» 1903 . . . .	8 " 598 " 771 "	"
» 1904 . . . .	8 " 723 " 967 "	"

**En dix ans, le budget annuel a donc plus que doublé.** — Quel dommage que cela ne soit pas ainsi pour l'instruction publique, ou les pensions ouvrières, ou les salaires des ouvriers, ou les revenus des cultivateurs.

Mais pourquoi vous plaindre ? Vos maîtres dorment tranquille, rois, princes, ministres, comtes, barons, curés, évêques, etc... Ils peuvent travailler en paix à leur rude tâche quotidienne. La patrie les honore et tout va bien.

Pauvre diable, taisez-vous ! Peinez, travaillez et paiez pour avoir le plaisir d'entendre résonner sur le pavé des rues les éperons de nos 3223 gendarmes.

M. Woeste aime les gendarmes, et M. Pitsaer leur votera tout ce que le gouvernement voudra. Alléluia.

**Pour dominer le peuple il n'y a rien de tel que de braves gendarmes et de doucereux curés.** Les uns le matent, les autres l'endorment. Quand donc, Jacques Bonhomme, te reveilleras-tu ?

#### CHAPITRE IV

#### Quelques points de comparaison

Nous venons d'insister assez longuement sur trois chapitres qui montrent bien quelles sommes considérables le gouvernement catholique sacrifie en faveur du militarisme, des princes et des gendarmes. Un autre jour nous montrerons qu'il ne sait rien refuser aux curés, ces autres travailleurs d'élite. Si nous additionnons les trois chapitres **nous trouvons près de 90 millions consacrés à des inutiles.** — M. Pitsaer approuve et vote tout cela.

Et maintenant, voyons au cours de ces quatre derniers années comment le gouvernement — avec M. Pitsaer — a accueilli diverses propositions qui étaient de nature à aider de pauvres gens ou des travailleurs dignes d'intérêt. Nous nous contenterons d'aligner quelques votes. Les lecteurs jugeront bien par eux-mêmes.

**L'Amnistie pour délits politiques.** — En février et mars 1901, M. Janson propose une amnistie en faveur des gens condamnés pour délits politiques, c'est-à-dire pour actes de grèves, pour discours, écrits, etc... rien de déshonorant donc. *Pitsaer vote contre.* (Ann. parlementaires, 27 et 28-2-1901, pages 621 et 636.)

M. Buyl propose également de rayer des dossiers des agents de toutes les administrations publiques, n'ayant pas encouru de condamnation pour vols, toutes les punitions de peu d'importance. *M. Pitsaer vote contre.* (Ann. parl. page 738). Cela lui eut cependant si peu coûté, d'avoir un peu de cœur.

**Pour les facteurs des postes.** — Le 19 mars 1901, le citoyen Delbastée interpelle le gouvernement sur la situation des facteurs des postes. Après un long débat, on vote sur l'ordre du jour Delbastée demandant une amélioration du sort de ces dévoués fonctionnaires. M. Woeste lui oppose l'ordre du jour pur et simple qui obtient 58 voix contre 54. *M. Pitsaer était absent.* Comme cela il peut toujours dire : c'est pas de ma faute.

**Pour les blessés.** — Dans la discussion du budget du travail, le C. Cavrot propose de majorer de 400.000 fr. le subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail. Cette proposition est repoussée par 52 voix contre 46. *M. Pitsaer vote non.* Ch. Gouters vote **oui** (Ann. parl., page 1808. et 1823, 1901.)

**Aux ouvriers des chemins de fer.** — Le 31 juillet 1901, le citoyen A. Delporte fait adopter une proposition tendant à accorder 7.20 fr. à chacun des 48,000

ouvriers des chemins de fer qui ont participé à la Caisse de Secours et de retraite.

Mais le 1<sup>er</sup> août 1901, le ministre, furieux, revient à la charge, au vote en seconde lecture et la proposition est alors rejetée par 63 non contre 42 oui. *M. Pitsaer vote non.* Ch. Gouters vote **oui**. (Ann. parl., page 2251.)

**Pour les employés des postes.** — Le 1<sup>er</sup> août 1901, les citoyens Delbastée et Delporte proposent un crédit de 300,000 fr. destinés à augmenter les traitements des employés et agents des postes, dont le salaire annuel est inférieur à 2,000 fr. Repoussé par 58 non contre 53 oui. *M. Pitsaer vote non.* Ch. Gouters vote **oui**. (Ann. parl., p. 2,248.)

**Pour les enfants.** — Le 6 août 1901, Vandervelde et Bertrand proposent un subside de 100,000 fr. en faveur des communes qui distribuent la soupe scolaire et des vêtements aux petits enfants pauvres des écoles. Rejeté par 71 non contre 40 oui. *M. Pitsaer ne prend pas part au vote.* Ch. Gouters vote **oui**. (Ann. parl., page 2,315.)

**Contre le droit de licence.** — Soi-disant pour combattre l'alcoolisme — la plus grande plaie de la classe ouvrière — le gouvernement catholique a établi le droit de licence qui frappe le cabaretier, mais ne diminue pas le nombre des buveurs. Depuis longtemps on réclame la suppression de cette taxe. Le 18 et 19 mars 1902, M. Crombez interpella le gouvernement là-dessus et déposa un ordre du jour motivé. Les cléricaux, par 72 voix contre 52, refusent de prier le ministre de supprimer le droit de licence. *M. Pitsaer vote contre la suppression.* Ch. Gouters vote **oui**.

**Pour l'égalité politique.** — Le 19 mars 1902, Vandervelde propose de déclarer électeurs pour la commune et pour la province tous les Belges âgés de 21 ans, ayant six mois de résidence. Rejeté par 92 non contre 43 oui. (Ann. parl. p. 1013). *M. Pitsaer vote non.* Ch. Gouters vote **oui**.

Le 20 mars 1902, des libéraux proposent de fixer

l'âge à 25 ans avec un an de résidence. Rejeté par 65 non contre 45 oui. M. Pitsaer vote encore **non**.

Le même jour, d'autres libéraux proposent d'avoir les mêmes électeurs à la province et à la commune que pour les Chambres. Rejeté par 62 non contre 50 oui. (Ann. parl. p. 1016). M. Pitsaer vote toujours **non**. Ch. Gouters vote **oui**.

Inutile d'ajouter que le 18 avril 1902, M. Pitsaer vote contre toute idée de réviser la Constitution en faveur du Suffrage universel. Celui-ci est rejeté, en fait, par 84 non contre 64 oui.

Conclusion, pour M. Pitsaer, il est juste qu'un riche vole 3 pauvres.

**Une indemnité aux cultivateurs.** — Le 5 juin 1901, M. Paternoster propose une subside de 200.000 fr. pour les cultivateurs dont le bétail a été atteint de **Cocotte** (stomatite aphthuse). Rejeté par 54 non contre 52 oui. M. Pitsaer ne prend pas part au vote. N'était-ce pas le moment d'être là ? Ch. Gouters vote **oui**.

**La lutte contre la phthisie.** — Le 12 juin 1901, le citoyen Delbastée, médecin, propose de voter 500.000 fr. en faveur des associations, des sociétés, des communes et des provinces qui font de la propagande en faveur de la guérison de la phthisie, par des conseils, des dispensaires ou des sanatoriums comme celui de notre province. Rejeté par 59 non contre 52 oui. M. Pitsaer vote encore **non**. Ch. Gouters vote **oui**.

**Une odieuse injustice** — L'abbé Daens, député de Bruxelles, interpella le gouvernement le 20 janvier 1904. (Ann. parl. p. 359). Il signalait un cas où, par suite de la mort d'un vieux travailleur, le gouvernement ne voulait pas verser la portion échue de la misérable pension de 65 francs, votée par nos bons et généreux cléricaux.

Ainsi, pendant 5, 6, 7 ou 8 mois, vous tenez un viellard chez vous; vous comptez comme indemnité sur la pension du gouvernement. Le veillard vient à mourir. Le gouvernement ne verse rien aux héritiers. Pas même la part échue à la date de la mort.

N'est-ce pas une odieuse spéculation. M. Woeste n'a pas voulu que la Chambre donnât son avis. Il a opposé à l'abbé Daens la question préalable qui a été votée par 59 oui contre 51 non. M. Pitsaer, une fois de plus, n'était pas là.

### Concluons !

Tout ce que nous avançons est tout au long dans les Annales; nous indiquons l'année et page, pour chaque fait. Personne n'oserait donc contester nos chiffres. A vous, amis de lecteurs, de juger. Et à vous, camarades, de propager ceci.

Parmi les quelques votes relevés en 4 ans — et nous en signalerons encore — vous avez pu voir que les cléricaux ont toujours de l'argent pour les princes, les rois, le militarisme et les gendarmes.

Ils n'ont jamais.

**Rien pour les pauvres enfants;**

**Rien pour les pauvres vieux;**

**Rien pour les cultivateurs;**

**Rien pour les accidentés du travail;**

**Rien pour les ouvriers du chemin de fer;**

**Rien pour les négociants,**

**Rien pour les malades.**

M. Pitsaer, jamais, n'ose voter selon le cœur et la raison. Il est le chien du ministre.

Et quand les ouvriers et les petits bourgeois réclament leurs droits politiques, comme Suffrage Universel, si on les fusille, comme à Louvain le 17 avril 1902, il dit avec le gouvernement : c'est bien fait. (Ann. parl. 3 déc. 1902.)

A tous les gens de cœur de dire le 29 mai, si c'est bien fait d'envoyer Pitsaer soutenir toujours et toujours notre beau gouvernement.

**Vive le Socialisme et les réformes ouvrières et agricoles !**